

PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS 2016-2017

Présenté à l'assemblée générale annuelle du 27 juin 2016



Attention Fragiles

Mouvement de valorisation du patrimoine naturel des Îles-de-la-Madeleine

Activités visant à favoriser le maintien de la biodiversité

Protection des espèces en péril, inventaires et suivis

Les différents travaux de protection, d'inventaires et de suivis d'espèces en péril, présentes sur le territoire des îles de la Madeleine, effectués chaque été par notre équipe, se poursuivront à l'été 2016.

Pluvier siffleur

- > Poursuite des activités d'inventaire, de suivi et de protection des nids de Pluvier siffleur sur les plages : Installation de périmètres de protection autour des aires de ponte les plus à risque; installation d'un stationnement temporaire et de panneaux de sensibilisation; visites régulières des sites.
- > Poursuite des activités de baguage de Pluviers siffleurs ainsi que de suivi et compilation des données de Pluviers siffleurs bagués observés sur les plages de l'archipel au cours de l'été.
- > Inventaire international quinquennal du Pluvier siffleur sur toutes les plages de l'archipel.

Grèbe Esclavon

- > Poursuite des activités d'inventaire et de suivi du Grèbe esclavon, notamment à l'Étang de l'Est.

Bécasseau Maubèche

- > Installation des deux antennes (Butte du Marconi - CAM et à La Montagne - HA) permettant de détecter des nanotags sur des Bécasseaux maubèches, visites mensuelles des antennes, téléchargement des données et désinstallation des antennes avant l'hiver.

Aster du golfe du St-Laurent

- > Poursuite de l'inventaire annuel de l'Aster du St-Laurent.



Activités visant la protection et la restauration des milieux naturels

Restauration dunaire et protection des milieux humides du littoral

Au cours de l'année 2015, l'ensemble des plages des îles de la Madeleine a été parcouru par notre équipe afin de dresser un portrait à jour des brèches dunaires qui s'y retrouvent, d'origine anthropique et naturelle, ainsi que d'identifier certains secteurs plus problématiques. Il a été observé que dans certains cas, les milieux dunaires protègent directement des milieux humides situés près du littoral. L'érosion du littoral et les brèches dans ces milieux dunaires représentent un risque pour l'intégrité de ces milieux humides, notamment en termes d'intrusion d'eau salée, d'ensablement ou encore de disparition d'habitats. Ce projet vise à restaurer des brèches dunaires, particulièrement lorsqu'elles protègent des milieux humides. Certains secteurs ont donc été prioritaires, car ils comportent des risques pour la dégradation des milieux dunaires et des milieux humides (érosion, nouvelles brèches, impacts sur les milieux humides, etc.).

2

Les principales activités qui seront menées dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

- > Suivi des travaux antérieurs de restauration (état des sites, efficacité des travaux) ainsi que validation des secteurs et des sites prioritaires afin de mieux orienter les actions de restauration ;
- > Restauration des milieux dunaires, en particulier près de milieux humides (fermeture de brèches et de sentiers secondaires, installation de capteurs de sable, plantation d'ammophile) et suivi des nouvelles restaurations effectuées ;
- > Concertation et sensibilisation des utilisateurs (VTT, chasseurs, etc.) en lien avec la pratique de leurs activités près des milieux humides et dunaires (ex.: secteurs problématiques comme la Dune de l'Ouest et la Pointe de l'Est) ;
- > Participation de groupes de citoyens et de jeunes (classes en milieu scolaire) à des travaux de restauration et de plantation.



Projet Pointe de l'Est et circulation VTT

La situation préoccupante observée dans le secteur de la Pointe de l'Est, en termes de circulation motorisée et de ses impacts sur ce territoire protégé, est à l'origine d'un projet débuté au cours de l'année 2015-2016 par Attention Fragiles en collaboration avec de nombreux partenaires. Le projet initial a pris rapidement de l'ampleur, notamment avec la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, de la complexité du territoire visé et des nombreux enjeux à considérer. Les différents acteurs liés à la Pointe de l'Est ont d'abord été regroupés autour d'un comité de travail, ayant des objectifs et un projet commun visant la protection de la faune et des habitats fauniques ainsi qu'une meilleure gestion de la circulation VTT sur ce territoire, un plan d'action triennal (2015-2018) a ensuite été élaboré avec ce comité. Certaines des actions de ce plan ont été réalisées au cours de l'année 2015-2016 et d'autres se poursuivront au cours de la prochaine année. Ce projet consiste donc à poursuivre la démarche débutée avec les partenaires, notamment par le maintien de la collaboration entre les membres du comité de travail et par la mise en œuvre du plan d'action triennal.

3



Dans le cadre de ce projet, on compte réaliser les types d'activités suivantes :

- > Coordination du Comité de travail et maintien de la concertation des différents acteurs liés à la Pointe de l'Est (partenaires, propriétaires, utilisateurs) ;
- > Caractérisation environnementale et planification d'interventions en vue de diminuer les impacts négatifs des activités humaines pratiquées à la Pointe de l'Est, en particulier ceux liés à la circulation motorisée et à la dégradation des milieux dunaires ;
- > Planification et mise en place de mesures d'atténuation des impacts environnementaux de la circulation VTT : fermeture de sentiers secondaires et restauration de brèches dunaires ;
- > Activités d'information et de sensibilisation dans la communauté (citoyens, utilisateurs, jeunes).

Projet amélioration des infrastructures et mise en valeur des milieux naturels du littoral

Au fil des ans, différents types d'infrastructures ont été mis en place par des organismes du territoire afin de faciliter et de mieux encadrer l'accès au littoral et aux plans d'eau intérieurs, tout en rationalisant la circulation dans les milieux fragiles. D'autres infrastructures à vocation récréatives communautaires ont aussi été mises en place, notamment des pistes cyclo-pédestres et des sentiers



d'interprétation. La mise en place de ces infrastructures a été un succès en termes de protection et de mise en valeur des milieux naturels, principalement des milieux dunaires et des milieux humides du littoral, et en termes de fréquentation. Toutefois, les premières installations datent de plus de 20 ans et nécessitent certaines interventions, soit en raison de l'usure générale, ou encore de problématiques externes telles que les phénomènes d'érosion. Ce projet, vise donc, par une collaboration entre Attention Fragîles, la Société de conservation des Îles et le Comité ZIP des Îles, appuyé par le Regroupement des loisirs et la Municipalité des Îles, à remettre en état et à améliorer certaines de ces infrastructures récréatives communautaires afin de favoriser la protection et la mise en valeur des milieux naturels du littoral de l'archipel. L'encadrement de la circulation pour l'accès au littoral et aux plans d'eau intérieurs ainsi que la présence d'aménagements et d'infrastructures adéquates et en bon état permet d'atténuer les pressions exercées par différentes activités récré-sportives sur les milieux naturels fragiles de l'archipel et de réduire leur dégradation.

4

Le présent projet consiste donc à :

- > Amélioration des infrastructures communautaires d'accès au littoral
 - o Infrastructures d'accès aux plages (passerelles, escaliers, sentiers.
 - o Accès aux plans d'eau intérieurs (rampes communautaires de mise à l'eau).
- > Mise en valeur des milieux naturels littoraux
 - o Pistes cyclo-pédestres et sentiers d'interprétation.

Concrètement, on procèdera aux travaux suivants :

- > Amélioration des infrastructures communautaires d'accès au littoral;
- > Réparation des infrastructures;
- > Mise aux normes de sécurité des infrastructures, notamment des rambardes de protection;
- > Restauration dunaire localisée autour des infrastructures. Ces travaux favorisent la régénération de la végétation naturelle (principalement l'ammophile à ligule courte) de manière à lutter contre l'érosion de la dune bordière. Ces aménagements visent d'une part à protéger les milieux naturels, d'autre part à assurer la pérennité des infrastructures d'accès en limitant les déplacements de sable (ensablement ou dessablement);
- > Installation de panneaux d'information visant à encadrer la circulation des utilisateurs et à les sensibiliser à l'importance de respecter les règles de bonne conduite et de panneaux d'interprétation des milieux naturels.



Activités visant l'éducation et la sensibilisation

Activités éducatives en milieu scolaire

Au cours de l'année 2016-2017, nous comptons poursuivre l'offre d'activités éducatives en environnement en milieu scolaire auprès de classes du primaire et du secondaire. Chaque année, une offre variée d'une vingtaine d'activités éducatives est transmise aux enseignants et enseignantes du primaire et du secondaire les invitant à inscrire leur classe à l'une d'entre elles. La planification



de ces activités s'est effectuée en début d'année scolaire et les activités se déroulent tout au long de l'année. Ces activités portent sur différentes thématiques telles que: l'énergie, l'agriculture et l'alimentation, les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, la protection et la découverte des milieux naturels, la diversité animale et végétale, les espèces et les oiseaux en péril, les sorties d'interprétation en milieu naturel, la plantation d'ammophile et les rallyes plage. Année après année, ces activités connaissent une belle réception des enseignants autant du primaire et de la polyvalente et une belle participation des différentes classes rencontrées. Le financement de ces activités demeure toujours un défi chaque année, mais leur importance pour les jeunes et l'impact que ceux-ci ont sur leur milieu n'est plus à prouver. Il est donc important pour notre organisme de s'assurer du maintien de celles-ci.

5

Un coup de main pour la nature : Nettoyage des milieux naturels

L'initiative « Un coup de main pour la nature », dont les activités ont débuté à l'automne 2014 avec Attention Fragîles, se poursuivra encore au cours de l'année 2016-2017. En collaboration avec la Société de conservation des Îles (SCÎM) et une citoyenne bénévole, des activités de nettoyage des milieux naturels et des activités de sensibilisation sur les déchets seront réalisées au cours du printemps ainsi qu'à l'automne 2016 lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD). Les milieux naturels de l'archipel sont très importants pour de nombreuses espèces fauniques et floristiques, dont certaines espèces en péril, et la présence de déchets dans leurs habitats peut avoir une incidence néfaste pour ces espèces et la survie de leur progéniture. Les activités réalisées dans le cadre de cette initiative visent notamment à offrir un environnement plus sain aux espèces qui vivent sur notre territoire. Ces activités représentent également une occasion de sensibiliser les jeunes et les citoyens à l'importance de conserver nos Îles propres, pour un milieu vie de qualité.



Activités visant à soutenir le développement durable du territoire

Actions concertées en environnement

Au cours de la prochaine année, nous poursuivrons nos activités de concertation. Même si ces activités prennent beaucoup de temps, elles sont importantes et nous croyons qu'il est important de continuer d'assumer une représentation sur différentes tables de concertation, comités et conseils d'administration.

Voici les listes de différentes instances de concertation au sein desquels nous poursuivrons notre implication au cours de l'année 2016-2017.

- > **Comité de travail Pointe de l'Est et VTT**
Soutien technique et coordination du comité par l'équipe d'Attention Fragîles.
- > **Comité d'orientation de la Coalition Saint-Laurent**
- > **Comité sur les terres publiques et l'environnement (CCPTE)**
Représentation et présidence actuelle du comité par la directrice d'Attention Fragîles.
- > **Commission consultative sur les matières résiduelles (CGMR)**
Représentation d'Attention Fragîles à titre de commissaire comme membre de la communauté œuvrant en environnement,
- > **Conseil d'administration du Comité ZIP**
Représentation du secteur environnement à titre d'administratrice par une employée déléguée par Attention Fragîles.
- > **Conseil d'administration du Conseil régional en environnement Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine**
Poursuite du mandat de la directrice d'Attention Fragîles à titre d'administratrice représentant les Îles.
- > **Forum des partenaires - Horizon 2025**
Représentation politique (présidence) et technique (direction), incluant participation au Forum annuel.
- > **Table de concertation régionale (TCR) – Gestion intégrée du St-Laurent**
Participation à titre de représentant du secteur environnement.
- > **Table de concertation sur les hydrocarbures aux Îles**
- > **Table de concertation sur les véhicules hors route aux Îles-de-la-Madeleine**

Poursuite de nombreuses rencontres de travail avec des partenaires du milieu sur différents projets, notamment en lien avec la protection des milieux naturels, les espèces en péril et leurs habitats.

Développement et gouvernance

Démarche de planification stratégique

Au cours de la prochaine année, la démarche planification stratégique de l'organisme sera poursuivie, en vue de l'adoption d'une nouvelle planification stratégique pour l'organisme. Les administrateurs, la direction et les employés seront impliqués dans ce processus déjà bien avancé en 2015 et 2016. Les membres de l'organisme seront également tenus informés des résultats de cette démarche.

Site web

Des démarches pour l'élaboration d'un nouveau site web pour l'organisme ont été débutées au cours de l'année 2015-2016. Le travail sur le site web devrait être poursuivi au cours de la prochaine année et le nouveau site web devrait ensuite être lancé et mis en ligne pour remplacer l'ancien site. Ce dernier permettra de revoir le visuel et le contenu du site web actuel, d'ajuster la présentation des éléments contenus sur celui-ci en fonction de la nouvelle planification stratégique, de passer en mode adaptatif (compatible avec les cellulaires et les tablettes) et d'intégrer un calendrier des activités en environnement.